



École de Sainte-Luce – Des Bois-et-Marées – Lévesque  
**CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**  
**2023-2024**

**PROCÈS-VERBAL de la rencontre tenue le mardi 24 octobre 2023, à 19h00,  
à l'école des Bois-et-Marées, local 120.**

---

<input checked="" type="checkbox"/> Francis Belleville	<input checked="" type="checkbox"/> Caroline Bois	<input checked="" type="checkbox"/> Nancy Carrier
<input checked="" type="checkbox"/> Vanessa Castonguay	<input checked="" type="checkbox"/> Annie-France Guay	<input checked="" type="checkbox"/> Josée Cormier-Roussel
<input checked="" type="checkbox"/> Émilie Lagacé-Claveau	<input type="checkbox"/> Karine Lavallée	<input type="checkbox"/> Isabel Lebrasseur
<input type="checkbox"/> Annie-France Lévesque	<input checked="" type="checkbox"/> Joannie Martin	<input checked="" type="checkbox"/> Marie-Ève Proulx
<input checked="" type="checkbox"/> Lucie Rioux	<input type="checkbox"/> Julie Roy	<input type="checkbox"/> Isabelle Santerre
<input checked="" type="checkbox"/> Stéphanie Soucy	<input checked="" type="checkbox"/> Marion Vaché	

---

**1. Mot de bienvenue (ouverture et vérification du quorum)**

Madame Annie-France Guay, directrice de l'école, souhaite la bienvenue aux parents présents à la rencontre. La séance débute à 19h00 après constatation du quorum.

**2. Lecture et adoption de la proposition d'ordre du jour**

2023-10-24/01 Madame Annie-France Guay procède à la lecture de l'ordre du jour. Il est proposé par madame Caroline Bois, appuyé par madame Lucie Rioux, d'adopter l'ordre du jour tel que présenté. Adopté à l'unanimité.

**3. Lecture et adoption du procès-verbal du 13 juin 2023**

**3.1 Suivis au procès-verbal**

Une modification est apportée au procès-verbal, au point 9.2 École Lévesque : on devrait lire « les élèves de 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> années » au lieu de « 1<sup>e</sup> et 2<sup>e</sup> années.

Pour le programme Écomaris, des sorties auront lieu au printemps 2024, les dates seront communiquées ultérieurement.

2023-10-24/02 Il est proposé par madame Stéphanie Soucy, appuyé par madame Marion Vaché, d'adopter le procès-verbal du 13 juin 2023 tel que modifié. Adopté à l'unanimité.

#### **4. Courrier**

Une invitation pour participer aux Olympiades des métiers a été reçue.

Dorénavant, le courrier sera ouvert par la personne en poste à la présidence.

#### **5. Nomination des officiers du conseil d'établissement (art. 54)**

##### **5.1 Officiers**

###### *5.1.1 Présidence (art. 58)*

Madame Joannie Martin est nommée au poste de présidente du conseil d'établissement.

###### *5.1.2 Vice-présidence*

Madame Marion Vaché est nommée au poste de vice-présidente du conseil d'établissement.

###### *5.1.3 Trésorerie*

Madame Stéphanie Soucy conserve le poste de trésorière du conseil d'établissement.

###### *5.1.4 Secrétariat*

Le secrétariat sera assumé par madame Julie Roy. En son absence, madame Josée Cormier-Roussel la remplacera.

##### **5.2 Dénonciation d'intérêt**

Tel que le prévoit l'article 70 de la Loi sur l'instruction publique, une dénonciation doit être signée par les membres qui se retrouveraient en conflit d'intérêt entre celui du conseil d'établissement et celui de leur entreprise afin qu'ils s'abstiennent de voter, s'il y a lieu.

##### **5.3 Formation pour les conseils d'établissement**

Monsieur Francis Belleville, en tant que nouveau membre, devra suivre les formations en lien avec sa participation au conseil d'établissement. Tous les autres membres ont déjà effectué les formations.

#### **6. Fonctions et pouvoirs du conseil d'établissement**

Madame Annie-France Guay invite les membres à prendre connaissance des documents d'informations qui ont été déposés sur la plateforme TEAMS. Elles donnent des précisions quant aux adoptions et approbations requises.

## **7. Calendrier des rencontres du conseil d'établissement**

Le calendrier des séances est soumis :

- 5 décembre 2023 – École de Ste-Luce
- 13 février 2024 – TEAMS
- 26 mars 2024 – TEAMS
- 7 mai 2024 – École Lévesque
- 11 juin 2024 – À déterminer (souper à venir également)

2023-10-24/03 Il est proposé par madame Nancy Carrier, appuyé par madame Émilie Lagacé-Claveau, d'adopter le calendrier des rencontres du conseil d'établissement pour l'année 2023-2024. Adopté à l'unanimité.

## **8. Révision et adoption des règles de régie interne**

2023-10-24/04 Après la lecture faite par madame Annie-France Guay des règles de régie interne, il est proposé par madame Josée Cormier-Roussel, appuyé par madame Vanessa Castonguay, d'adopter les règles de régie interne pour l'année 2023-2024, telles que présentées. Adoptées à l'unanimité.

## **9. Politique d'utilisation des locaux**

2023-10-24/05 Il est proposé par madame Nancy Carrier, appuyé par madame Stéphanie Soucy, d'adopter la politique d'utilisation des locaux pour l'année 2023-2024. Adoptée à l'unanimité.

## **10. Procédure encadrant les activités de financement**

2023-10-24/06 Suite à présentation du document sur la tenue des activités de financement par madame Annie-France Guay, il est proposé par madame Nancy Carrier, appuyé par monsieur Francis Belleville, d'adopter la procédure émise par le CSS des Phares. Adoptée à l'unanimité.

## **11. Grilles matières 2024-2025**

- École des Bois-et-Marées : Demeure inchangée.
- École Lévesque : Une modification sera apportée quant aux nombres d'heures par spécialité lorsque ce sont des doubles niveaux avec deux cycles différents.
- École de Ste-Luce : Demeure inchangée.

## **12. Demande de levées de fonds, sollicitation**

Plusieurs campagnes de financement sont prévues :

- École des Bois-et-Marées : Campagne de financement pour le projet de cour d'école :
  - o Vente de produits OlaBamboo.

- École Lévesque : Aucune demande pour le moment.
- École de Ste-Luce : Campagnes de financement pour le voyage de fin d'année :
  - Vente de trousse de premiers soins;
  - Vente d'épices;
  - Marché de Noël;
  - Collecte de cannettes;
  - Emballage d'épicerie au Super C – Mont-Joli (3, 4 et 5 novembre);
  - Emballage d'épicerie au Super C – Rimouski (30 novembre, 1, 2 et 3 décembre).

2023-10-24/07 Il est proposé par madame Josée Cormier Roussel, appuyé par madame Caroline Bois, d'adopter les demandes de campagnes de financement. Adoptées à l'unanimité.

### **13. Autorisation pour les sorties éducatives nécessitant des changements à l'horaire**

Plusieurs sorties éducatives et culturelles ont eu lieu ou sont prévues, dont certaines avaient déjà été approuvées par les membres du conseil d'établissement par courriel :

- École des Bois-et-Marées :
  - Salon du livre de Rimouski (3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> années et classe de Julie B.);
  - Sortie au Riki-Bloc (classes de Sylvie G. et Émilie L.-C.);
  - Pièce de théâtre La Chimie de Noël (classes d'Émilie L.-C. et Annie-France L.);
  - Pièce de théâtre La Magie de la chimie (classes du 1<sup>er</sup> cycle);
  - Pièce de théâtre Département des recours (classes d'Amélie L., Aurélie B. et France L.);
  - Pièce la Belle et la Bête (classes d'Annie-France L. et Marie-Pierre D.).
- École Lévesque :
  - Comédie musicale Shrek à l'école Paul-Hubert de Rimouski;
  - Visite de la ferme La Fourche du Troll de St-Octave-de-Métis;
  - Salon des Sports pour les 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> années.
- École de Ste-Luce :
  - Salon du livre de Rimouski;
  - Musée de la mer à Pointe-au-Père.

2023-10-24/08 Il est proposé par madame Lucie Rioux, appuyé par madame Émilie Lagacé-Claveau, d'adopter les demandes de sorties éducatives présentées. Adoptées à l'unanimité.

### **14. Parole aux divers représentants**

#### **14.1 Public**

Aucun membre présent.

## **14.2 Personnel enseignant**

- École des Bois-et-Marées : Les cloches ont été changées par des chansons classiques (une par mois) et des activités en musique en lien avec ces compositeurs se dérouleront tout au long de l'année. Les enseignantes soulignent les belles activités déjà réalisées depuis le début de l'année scolaire et la belle participation à celles-ci :
  - Fête de la Rentrée;
  - Visite à la caserne de pompiers;
  - Enregistrement de la chanson Un grand rendez-vous;
  - Excursion à l'Île St-Barnabé;
  - Montée du Mont-Comi;
  - Cross-Country des élèves du 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles.
  
- École Lévesque : Madame Marie-Ève Proulx revient sur la Fête de la Rentrée, qui a été une belle démonstration de coopération et d'entraide. Le jardin pédagogique a été fermé en vue de l'arrivée de la saison hivernale.

## **14.3 Comité de parents**

Lors de la dernière rencontre, madame Marie-Hélène Gagné a fait la présentation du PEVR et a précisé les dates des prochaines présentations. Il y a eu également la présentation du rapport annuel 2022-2023 et les élections au cours desquelles madame Nancy Carrier a été élue à la présidence du Comité de parents du CSS des Phares.

## **14.4 OPP**

Madame Annie-France Guay a fait une relance auprès des parents pour valider leur intérêt à s'impliquer au niveau de l'O.P.P. pour les écoles des Bois-et-Marées et de Ste-Luce. Elle souligne l'excellente participation des parents pour l'O.P.P. de l'école Lévesque.

## **14.5 Représentant de la communauté**

Aucun membre présent.

## **15. Divers**

### **15.1 Présentation des résultats financiers du conseil d'établissement 2022-2023**

Le point sera discuté lors de la prochaine rencontre.

### **15.2 Projet éducatif**

Le point sera discuté lors de la prochaine rencontre.

### **15.3 Budget SDG**

Le point sera discuté lors de la prochaine rencontre.

### **16. Évaluation de la rencontre et levée de l'assemblée**

Belle rencontre. Lors de la prochaine rencontre, monsieur Francis Belleville propose de discuter du plan d'aménagement de la cour de l'école des Bois-et-Marées.

La prochaine rencontre du conseil d'établissement se tiendra le 5 décembre 2023 à 19h00.

L'assemblée est levée à 21h30 après épuisement de l'ordre du jour.

*Secrétaire de la rencontre : Josée Cormier-Roussel*